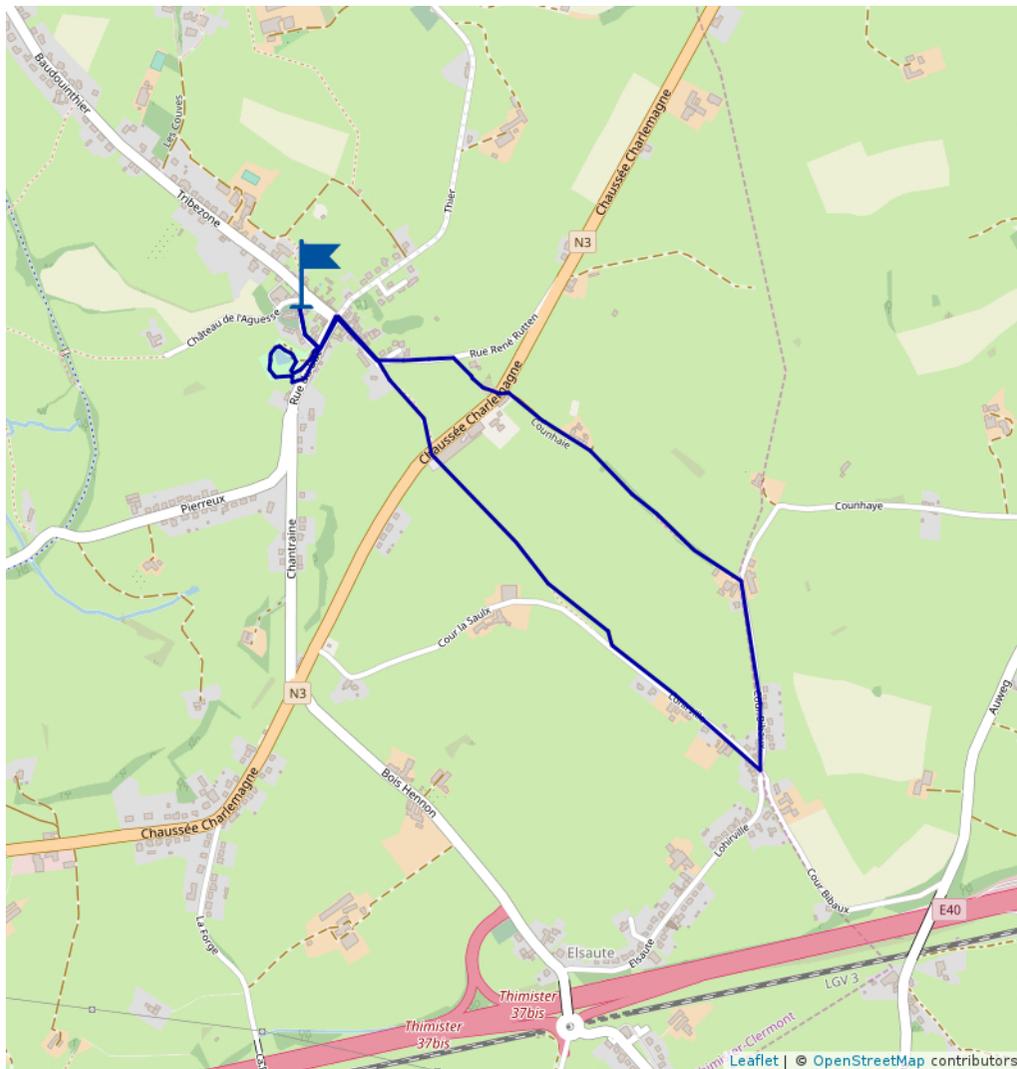


Balade du droit Thier numéro 04 Thimister-Clermont

Proposé par :
Maison du Tourisme du Pays de Herve
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage
d'activités touristiques qui vous fait voyager"
www.cirkwi.com/circuit/174174



 3.95 km

Marche



maxi -99999 m



mini 99999 m

Balade n°4 : Balade du Droit Thier
Balisage : plaque jaune avec numéro 4
Distance : 3,9 km
Départ du point d'interprétation, Rue du bac n° 8 (ruelle) à Clermont sur Berwinne
Parking sur place de la Halle à Clermont-sur-Berwinne
Café LE RENOUVEAU) à 100 m.
Bureau de l'OFFICE DU TOURISME pendant les vacances de Pâques, en juillet et en août à l'ancien hôtel de ville de Clermont
En préambule, cette balade emmène le promeneur au « Pré Desonay » remarquable lieu de biodiversité.
Après Direction « Elsaute » en empruntant la Rue René Rutten pour quitter le village par une jolie montée. La N3 franchie, un beau chemin creux le conduira au lieu convoité et principalement au quartier de Lohirville, lieu d'implantation villageoise attestée dès le XI siècle. Au retour, un panorama exceptionnel du Pays de Herve s'ouvrira à lui. 0,012 km : Nous passons devant le château de Clermont construit en 1635, 0,053 km : A droite, nous entrons dans une prairie par un échelier (Pré Desonay).
Le pré Desonay appartient à la commune de Thimister-Clermont. Il est géré par un groupe de bénévoles. Il s'agit d'un lieu de biodiversité reconnu par la région wallonne (plan Biodibap). Il est ouvert au public. C'est ici que se situait le premier château de Clermont (construit en 1260). L'étang correspond aux douves historiques. Le promeneur est invité à faire le tour du parc en passant par la passerelle qui surplombe l'étang. 0,450 km : Nous sortons du parc par un autre échelier et on arrive au « bac ». C'est là que les habitantes faisaient leur lessive jusqu'aux années 1950. Un panneau didactique explique la chose. 0,460 km : Nous arrivons à la rue du bac



et nous tournons à gauche.0,591 km : Nous arrivons sur le côté de la place du village (remarquable par sa disposition (la place a été classée) et par sa variété de styles (Renaissance mosane, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Néo-Classique).0,591 km : Nous tournons à droite en empruntant la rue René Rutten, en montée.0,940 km : Négligeons le premier chemin à droite (dans l'angle de la route) et continuons jusqu'à un petit sentier, à droite également, que nous empruntons. (sentier recensé « sentier n° 116 » à l'atlas des chemins vicinaux). Après 100 mètres, on monte des escaliers.1,078 km : Nous traversons la N3 (passage pour piétons). 1,097 km : Entrons dans le chemin de Counhaie (partie goudronnée). Chemin typique du plateau de Herve (haies des 2 côtés)1,340 km : Le chemin de Counhaie est maintenant en terre. Petit sous-bois (sentier recensé « chemin 69 » à l'atlas des chemins vicinaux)1,805 km : Nous arrivons sur la petite route macadamisée de Counhaie. Tournons à droite vers le village d'Elsaute. Paysage typique du pays de Herve.2,260 km : Nous arrivons au carrefour de Lohirville à proximité de la chapelle St Job. Un panneau didactique explique la chapelle St Job.2,260 km : Nous tournons à droite en empruntant la petite route de Lohirville à Cour La Saulx (premier lieu d'implantation villageoise attestée dès le XI° siècle). 2,850 km : Nous obliquons vers la droite, en utilisant une servitude en prairie recensée sentier n° 100 à l'atlas des Chemins vicinaux. Cette servitude est déjà équipée de 3 échaliers-portiques. Ce chemin correspond à l'ancienne route historique reliant le village de Clermont à la ville de Limbourg (chef-lieu du duché de Limbourg dont dépendait le village de Clermont).3,340 km : Nous revenons à la N3 que nous retraversons. Placement d'un panneau appelant à la prudence.3,350 km : Nous utilisons tout droit, face à nous, un sentier appelé Droit Thier (étymologie « côte en ligne droite ») Il est recensé, lui aussi, « sentier n° 100 à l'atlas des chemins vicinaux Présence d'un point de vue remarquable sur l'ensemble du pays de Herve. Présence d'un panneau d'interprétation explicatif en 3 langues (F, NL, D). . Nous redescendons vers le village de Clermont.3,750 km : Nous arrivons sur la place du village que l'on parcourt jusqu'à l'hôtel de ville. Présence de panneaux didactiques expliquant les différents styles des maisons, la description de l'église et de l'hôtel de ville. Borne et panneau didactique à propos du pèlerinage de St Jacques de Compostelle (Clermont = lieu de passage du pèlerinage (encore aujourd'hui)). Nous sommes d'ailleurs sur la Via Mosana qui conduit aujourd'hui encore les pèlerins vers Saint Jacques de Compostelle.3,840 km : Après avoir complètement contourné l'hôtel de ville, nous nous dirigeons vers la ruelle « Jacques Royen » qui nous ramène à notre point de départ. 3,900 km.